



Département de la
santé et de l'action
sociale

Bâtiment administratif
de la Pontaise
Av. des Casernes 2
1014 Lausanne

Questionnaire de consultation

Avant-projet de rapport du Conseil d'Etat présentant les pistes pour améliorer la santé bucco-dentaire et la prise en charge des soins dentaires des jeunes habitants du canton de Vaud

Proposition de réponse à la question de M. Véronique Hurni « Soins dentaires des petits Vaudois où en est-on ? » et au postulat de M. Jean-Michel Dolivo et consorts au nom du groupe AGT, « pour une assurance cantonale prenant en charge les soins dentaires de base et la mise en place de policliniques dentaires régionales dans le canton »

Merci de renvoyer ce questionnaire d'ici au **18 juillet 2014**, par voie électronique, à l'adresse info.sash@vd.ch – ou par la poste à l'adresse suivante : Etat de Vaud, Service des assurances sociales et de l'hébergement, Bâtiment administratif de la Pontaise, Avenue des Casernes 2, 1014 Lausanne.

Autorité / Organisation :

Responsable à contacter en cas de question :

Nom :..... Prénom :

Adresse :

NP :..... Commune :

Téléphone direct : Portable :


e-mail :@.....

1. Partagez-vous les trois stratégies de développement proposées (améliorer la prévention précoce ; rendre plus efficace la communication auprès de populations à haut risque de renoncement ou de précarité ; réduire l'effet de seuil financier qui joue un rôle dans le renoncement aux soins dentaires) ?

2. Pensez-vous que cet avant-projet peut constituer un contre-projet à l'initiative populaire « pour le remboursement des soins dentaires » ?

3. Estimez-vous que les coûts d'un tel projet doivent faire l'objet d'un financement par l'Etat seul, par l'Etat et les communes (le cas échéant: par tête d'habitant ou par un système péréquatif) ou par un autre système (notamment des cotisations ou une taxe affectée sur certains produits) ?

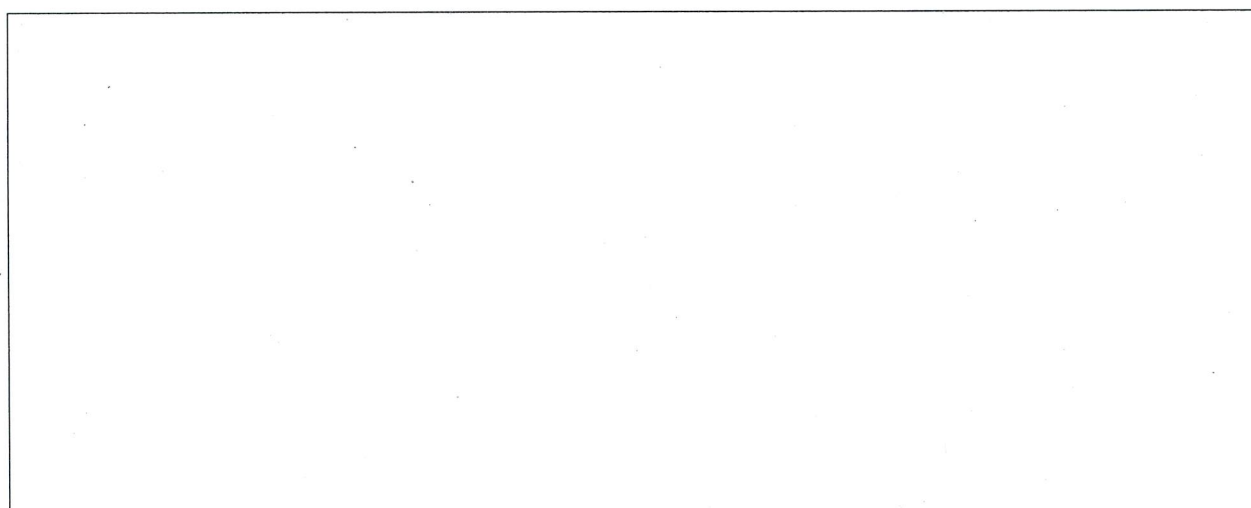
4. Approuvez-vous le modèle d'articulation entre le dépistage à certains âges et la consultation à d'autres ? Approuvez-vous la proposition de tester ce principe dans le cadre d'un projet-pilote dans deux régions du canton ?



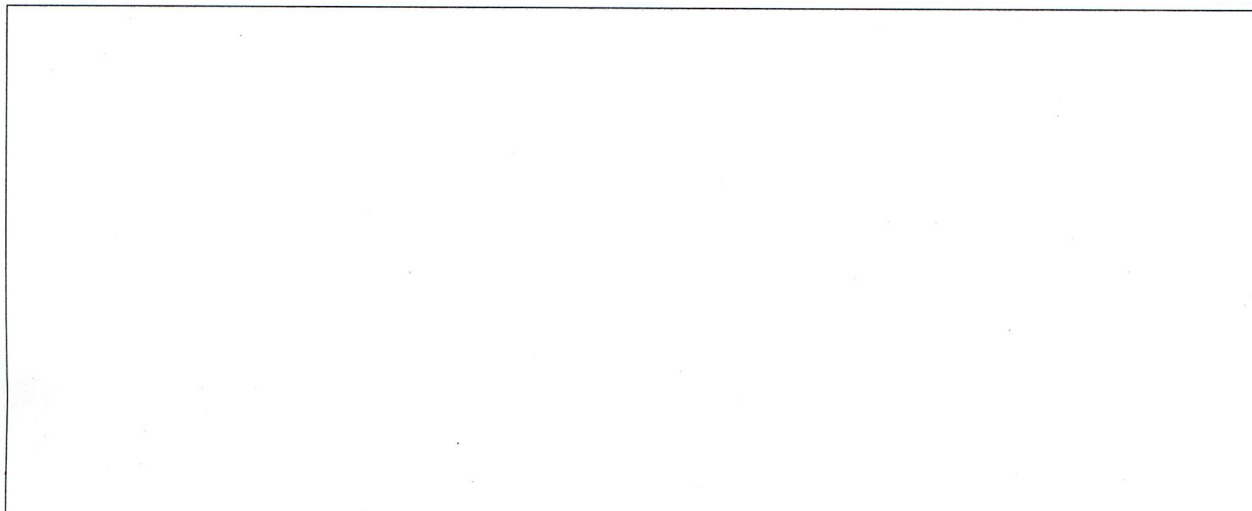
5. Approuvez-vous l'organisation d'une politique de prophylaxie dès le plus jeune âge (avant la naissance, âgé préscolaire) en y intégrant les professionnels concernés (médecins, hygiénistes, médecin-dentistes, infirmières petite enfance, éducatrices de la petite enfance, accueillantes en milieu familial, etc.) ?



6. Approuvez-vous le principe du carnet de santé bucco-dentaire pour le suivi de la prophylaxie ? Approuvez-vous le fait que le suivi de ce carnet de santé puisse être une condition pour permettre un remboursement par l'Etat des factures de contrôle ou de traitement dentaires ?



7. Approuvez-vous l'objectif de santé publique de se doter de moyens renforcés pour les situations à hauts risque carieux et pour diminuer les soins sous narcose des enfants ?



Service des assurances sociales et de l'hébergement

Merci de votre participation !

Mai 2014